

ADMINISTRATION

48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
ANNONCES
LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14
PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

LE GÉNÉRAL LASALLE.
COURRIER UNIVERSITAIRE.
LA NAVIGATION DU RHONE.

L'Affaîssemment

M. Paul de Cassagnac convient qu'une portée on considérable du parti conservateur est tombée dans l'affaîssemment. Il ne se décourage pas pour cela, mais il profite de l'occasion pour adresser à ses amis quelques dures vérités.

Il déclare que le parti conservateur n'est pas, à de notables exceptions près, un parti de combat et que peut-être même on ne l'appelle conservateur que parce qu'il aime surtout se conserver intact et sain et sauf, en d'autres termes qu'il craint les coups.

M. de Cassagnac n'ignore pas, et il le dit, que mettre ce parti en mouvement, le faire agir, lui faire donner de l'argent, obtenir qu'il s'expose au danger, n'est pas une affaire facile et qui puisse se renouveler aisément.

Pour le moment, M. de Cassagnac le confesse, le parti conservateur en a assez, il n'en veut plus, il est claqué.

La faute en est surtout, dans l'opinion du rédacteur en chef de l'Autorité, au général Boulanger. « Je sais bien, écrit-il, que la grosse désillusion de l'aventure boulangiste, aventure que l'on avait des raisons pour croire certaine et qui n'a d'ailleurs échoué que par l'incroyable fuite du général, je sais bien que l'effort considérable tenté par le parti conservateur alors, l'a pour ainsi dire fatigué, épuisé même ».

Je crois bien que M. Paul de Cassagnac se fait quelques illusions. La fuite de M. Boulanger n'a certes pas arrangé ses affaires ni celles de ses alliés et complices, mais du moment où on était résolu à lui mettre la main au collet, nous nous en serions tirés tout de même et nous serions venus à bout de la conspiration et des conspirateurs. L'opération aurait été plus dure, j'en conviens, mais après tout, M. Boulanger à Mazas n'aurait pas été beaucoup plus dangereux que M. Boulanger à Jersey ou à Bruxelles.

Certes, l'écrasement du boulangisme a été pour beaucoup dans le désarroi où se sont trouvés les partis monarchistes qui avaient associé leur fortune à celle du cheval noir; mais est-ce bien la seule raison de l'affaîssemment signalé par le rédacteur en chef de l'Autorité?

M. de Cassagnac ne pense-t-il pas, par exemple, que la politique qu'il a préconisée a été pour quelque chose dans cet affaîssemment?

Je m'explique. Du jour où M. de Cassagnac a inventé le solutionnisme, le n'importequinisme et où il a fait adopter sa politique par les droites, il a porté un coup très rude aux espérances monarchistes, aussi bien côté bonapartiste que côté royaliste.

On se passionne pour quelqu'un ou pour quelque chose de précis, on n'est pas prêt à combattre pour n'importe quoi ou pour n'importe qui. On était fidèle au comte de Cham-

bord, au prince impérial: on pouvait encore être le partisan résolu même du comte de Paris, mais on ne pouvait pas se dévouer à l'un ou à l'autre au choix, au petit bonheur, au hasard de la fourchette.

En dernière analyse, le boulangisme a été la dernière forme du n'importequinisme et M. Paul de Cassagnac en se lançant dans l'affaire a été logique avec sa politique antérieure.

Mais cette politique qui avait le seul avantage de maintenir au point de vue électoral l'union des adversaires de la République ne pouvait être justifiée que par la victoire, car en brisant les cadres des partis hostiles, en les mêlant, en les confondant, elle devait rendre leur défaite irrémédiable.

Les républicains ont subi, eux aussi, de cruelles défaites. Ils n'en ont pas été découragés parce qu'ils avaient combattu avec leur drapeau, se retrouvaient les mêmes que la veille, parce que l'honneur était sauf et les principes intacts.

C'est exactement le contraire qui est advenu au comte de Paris et aux monarchistes.

M. de Cassagnac, lui, proteste qu'il n'est pas découragé, il pousse le Sursum corda, il espère un retour offensif du parti conservateur, non pas pour demain, mais dès que la question religieuse lui aura rendu la possession de lui-même.

Il est très probable, en effet, que nous verrons aux prochaines élections ce retour offensif, soit que les cléricaux attaquent de front, soit qu'ils continuent leur mouvement tournant pour entrer dans la place et mettre la main sur la République. Mais le suffrage universel est là.

RANG.

LES ANGLAIS EN ÉGYPTÉ

La question de l'évacuation de l'Égypte par les troupes anglaises est à l'ordre du jour, sinon dans le Parlement britannique, au moins dans l'opinion publique, et il est probable qu'elle servira de « plate-forme », comme disent nos voisins d'outre-Manche, pour les prochaines élections générales.

C'est un des sujets que discutent le plus les hommes politiques anglais dans les réunions où ils rassemblent leurs partisans. Il convient de signaler deux discours prononcés, l'un à Cambridge, par Sir John Morley, ancien collaborateur de Mr Gladstone, et un des chefs du parti libéral, et l'autre à Saxmundham, par lord Knutsford, ministre des colonies du cabinet conservateur actuel.

Sir John Morley a dit nettement qu'il fallait évacuer l'Égypte le plus tôt possible. D'après lui, l'occupation fait douter de la bonne foi britannique, puisque l'Angleterre ne tient pas un engagement international solennellement pris.

A tous les points de vue, elle est fâcheuse, parce qu'elle affaiblit l'Angleterre sur terre et sur mer, embarrasse sa diplomatie, augmente sa vulnérabilité et l'expose « au danger d'être attirée dans le tourbillon d'une guerre continentale.

Le collègue de lord Salisbury n'a pas osé, de son côté, dire qu'on ne devait jamais quitter les bords du Nil; seulement il a prétendu qu'il ne fallait pas s'en aller « avant d'avoir achevé l'œuvre ».

Dans la pratique, on sait ce que cela veut dire; c'est une fin de non-recevoir, un ajournement illimité, une plaisanterie comme celle du barbier qui devait raser gratis le lendemain. Seulement ce lendemain n'arrivait pas.

Peu importe, d'ailleurs, ce que veut le ministère de lord Salisbury, dont les jours sont comptés et qui ne survivra pas aux élections.

Le fait considérable est l'attitude prise par les libéraux auxquels l'avenir apportera la majorité et le pouvoir. Ils ont compris que certaines questions sont résolues, au moment où elles sont posées, et que l'Angleterre n'a aucun intérêt vital à rester en Égypte et à conserver cette pierre d'achoppement entre elle et la France.

L'Histoire est là pour rappeler aux hommes d'Etat que, depuis quatre mille ans, tous ceux qui ont voulu conquérir l'Égypte, en sont devenus les maîtres; mais que nul n'a pu la conserver.

Espérons donc que la clairvoyance de la nation anglaise écartera, lors des élections, les risques d'un conflit résultant du litige existant depuis le bombardement d'Alexandrie; et que l'avenir rendra, ainsi que nous l'avons toujours demandé, l'Égypte aux Égyptiens.

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 26 septembre.

CONDOLEANCES DIPLOMATIQUES

Le roi de Grèce a répondu par un télégramme de remerciements à la dépêche qui lui avait été adressée par le président de la République à l'occasion de la mort de la grande-duchesse Paul.

LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

Il vient de surgir une quatrième candidature à la direction générale des Beaux-Arts. C'est celle de M. Henri Havard, critique d'art.

LE NOUVEAU MINISTRE DU VENEZUELA

En l'absence du président de la République, le général Loyal de Goda, nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Venezuela à Paris, en remplacement de M. Urbaneja, a remis ses lettres de créance à M. Ribot, ministre des affaires étrangères.

A L'HOTEL DE L'AVENUE DIÉNA

Comme il est d'usage lorsque survient la mort d'un homme d'Etat, les scellés avaient été apposés à l'hôtel de l'avenue Diéna, au lendemain du décès de M. Jules Grévy. M. Boinod, juge de paix du seizième arrondissement, a procédé hier à la levée de ces scellés.

GUERRE ET MARINE

Paris, 26 septembre.

Les officiers de réserve et de territoriale. — Le président du conseil a donné récemment des instructions aux autorités militaires concernant la convocation des officiers de réserve et de territoriale qui doivent toujours être admis en tenue, à gauche des officiers sans troupes aux réunions ou cérémonies officielles. Ces revues ou cérémonies officielles doivent faire l'objet d'une communication affichée à la porte extérieure des bureaux de place.

En vue d'assurer plus complètement l'application des instructions du ministre de la guerre et pour leur donner plus de publicité, M. Constans, ministre de l'intérieur, vient de faire connaître aux préfets qu'il serait utile de faire afficher également à la porte extérieure des mairies ou des sous-préfectures, qui dépendent de la place, les communications relatives aux revues, réunions et cérémonies où figurent les officiers de la garnison. Ces avis doivent être aussi affichés à la porte de la préfecture.

— L'infanterie de marine. — A la suite des grandes manœuvres de l'Est, l'infanterie de marine a été quelque peu malmenée par les critiques militaires. L'attention de l'autorité militaire a été vivement attirée sur ce fait.

Nous croyons que tout le monde est d'accord en haut lieu pour y remédier dès que

le projet de loi sur l'armée coloniale sera voté. Voici la solution préconisée. Aussitôt après le passage à la guerre des troupes de la marine, toute l'infanterie de marine viendrait dans le gouvernement militaire de Paris.

Cette mesure aurait le double avantage de rendre aux 3^e, 4^e et 5^e corps d'armée une partie des troupes qu'ils sont forcés de détacher dans la capitale et de donner des régiments d'infanterie de marine compactes, bien dans la main des chefs, constituant par suite, une réserve de premier ordre que l'on trouverait toujours prête pour les missions audacieuses et périlleuses.

Les chasseurs à pied feraient, du reste, place immédiatement sur la frontière à quelques bataillons de leurs camarades marsoisins.

— Convocation des territoriaux. — Les territoriaux des régiments mixtes sont convoqués pour le 15 octobre; il existe dans chaque corps d'armée huit régiments mixtes, qui sont composés, chacun, de deux bataillons territoriaux et du quatrième bataillon du régiment subdivisionnaire correspondant de l'armée active. C'est le lieutenant-colonel de ce régiment qui commande le régiment mixte. Ces régiments seront réunis, cette année, pour la première fois; l'an prochain, ils assisteront, avec des groupes d'artillerie territoriale et un certain nombre d'escadrons territoriaux, aux grandes manœuvres des 3^e et 4^e corps d'armée.

— Officiers d'administration. — Un concours sera ouvert le jeudi 5 novembre prochain, pour l'obtention du grade d'officier d'administration adjoint de 2^e classe du cadre auxiliaire des subsistances militaires.

Seront seuls admis à ce concours les anciens sous-officiers et les anciens engagés conditionnels appartenant, par leur âge, à la réserve ou à l'armée territoriale et exerçant l'un des professions indiquées ci-après, à l'exclusion de toute autre : boulanger, menuisier, minotier, boucher, éleveur ou marchand de bestiaux.

Les candidats devront, en outre, être chefs de maison ou susceptibles de le devenir, ou au moins, bons agents en sous-ordre.

Les candidats devront adresser leur demande au gouverneur militaire ou au général commandant les corps d'armée de leur résidence, et y joindre les pièces suivantes sur papier libre :

Copie certifiée de l'état des services; extrait de l'acte de naissance; extrait du casier judiciaire; copie du certificat d'instruction militaire pour les anciens engagés conditionnels.

Aucun concours n'aura lieu, en 1891, pour l'admission dans le cadre auxiliaire des services des bureaux de l'intendance, de l'habillement et du campement.

Les Fêtes de Marseille

Paris, 26 septembre.

Le gouvernement sera largement représenté, le 8 octobre, à la fête d'inauguration des travaux d'assainissement de Marseille. Il est vrai que les travaux projetés à Marseille, s'ils ont été autorisés par la Chambre et par le Sénat à titre de projet de loi d'intérêt local, n'ont nullement ce caractère.

Des ports comme celui de Marseille et comme celui de Toulon, en communication directe avec l'Orient, sont particulièrement exposés au point de vue sanitaire; des précautions plus minutieuses que partout ailleurs doivent être prises pour les mettre à l'abri des maladies épidémiques.

Pour peu que les germes de la fièvre jaune ou du choléra trouvent un terrain propre, on les voit se développer avec une rapidité inquiétante.

Un million insalubre, comme celui de Marseille ou de Toulon, a pour résultat inévitable de répandre sur le pays tout entier une de ces maladies contagieuses qui sèment partout le deuil et l'épouvante.

Marseille et Toulon avaient d'abord payé l'horrible dîme, faisant presque oublier leur part de responsabilité à force d'avoir été éprouvés par le fléau indien.

Aussi, est-ce une œuvre pie de mettre en meilleur état ces deux principales portes d'entrée du choléra.

Pour la ville de Marseille, cette réforme est résolue; elle va recevoir un commencement d'exécution; la Cannebière aura de nouveaux égouts et ne seront plus obligés de vider leur vase de nuit par-dessus la tête des passants.

Grâce au gouvernement, qui a pesé de toute son influence sur la municipalité, tout

un plan d'assainissement a été adopté; le Vieux-Port ne sera plus un cloaque impur; les maisons autour des cabinets d'aisance et un tout à la mer convenable donnera toutes les garanties désirables.

Il était temps, c'est le cas de le dire. La mortalité de Marseille atteint 32 pour 1,000, et celle de Toulon 31 pour 1,000, tandis que Londres, par exemple, ne perd que 18 habitants pour la même proportion. Un pareil taux de mortalité mérite à lui seul une dépense de quelques millions; à plus forte raison le sacrifice est-il légitime et indispensable lorsqu'il est destiné à diminuer pour toute la France les chances de maladies épidémiques.

Aussi le gouvernement est-il bien inspiré de donner le plus de solennité possible à la fête inaugurale de Marseille. M. de Fréycinet, qui a écrit un livre remarquable sur l'assainissement des villes, est plus que tout autre qualifié pour faire ressortir à tous les yeux l'importance de ces travaux d'hygiène.

Nous n'avons qu'un vœu à formuler, celui de voir les cinq ministres se rendre à Toulon au sortir des fêtes de Marseille. On n'en a fait jusqu'à ce jour pour mettre à exécution les projets de défense sanitaire de Toulon; l'intervention du gouvernement est seule capable de faire aboutir cette réforme, aussi essentielle au point de vue national que celle de Marseille.

Une visite à Toulon est l'épilogue tout indiqué des fêtes de Marseille; le gouvernement n'aura jamais de meilleure occasion pour constater sur place l'urgence des travaux d'assainissement de notre grand port militaire.

LE PERSONNEL DES CULTES

Paris, 26 septembre.

En prévision de la discussion du budget de 1892 et pour déférer au vœu de la commission du budget, l'administration des cultes a fait le relevé des membres du clergé paroissial catholique.

Le nombre de ces membres s'élève à 55,540. Sur ce nombre, il y a, outre les 18 archevêques et les 69 évêques, 3,450 curés de diverses classes, 183 vicaires généraux, 31,255 desservants; 6,109 vicaires; 709 chanoines.

A propos de ces derniers, il importe de rappeler qu'une loi de 1887 a décidé la suppression des chanoines par voie d'extinction. Depuis 1885 jusqu'à aujourd'hui, 253 extinctions sont survenues et ont déchargé le budget d'une somme de 412,000 fr.

Aucun prêtre étranger n'est rétribué par l'Etat. Le nombre des ecclésiastiques dont les allocations ont été supprimées par mesure disciplinaire, ne s'élève plus actuellement qu'à 436.

Le personnel du clergé protestant ne comprend que 720 membres et celui du clergé israélite que 60 membres pour la France et l'Algérie.

Pour 1892, le budget des cultes s'élèvera à 45,057,457 fr., en diminution d'environ 10,000 fr. sur le chiffre de 1891.

Nouvelles du Soudan

Marseille, 26 septembre.

Des avis du Sénégal français donnent les détails suivants sur le Soudan français :

Le commandant du poste de Kankan a appris au commencement d'août qu'une bande de Sofas était venue s'installer à Landiouro, village situé à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Kankan, et menaçait nos communications entre ce poste et Kourossa. Il envoya immédiatement, sous les ordres du capitaine Barbécot, une petite colonne qui, après une marche excessivement pénible en cette saison, surprit l'ennemi le 8 août et lui tua 60 hommes; il s'empara en outre de 6 chevaux, 26 fusils et des munitions.

Nous avons eu un tirailleur blessé. Vers la même époque, le sous-lieutenant Maritz, qui commandait le poste de Dinguiry, apprenait que des Sofas étaient venus s'installer à Semba-Connian, village de l'Oulada, sur la frontière Fouta-Djallon; il partit de Dinguiry le 7 août avec 15 tirailleurs et les auxiliaires fournis par Aguibon, prit et brûla le village de Semba-Connian le 10 août après un combat dans lequel il tua à l'ennemi 27 hommes, fit 44 prisonniers et enleva 2 chevaux et 97 bœufs.

Nous n'avons eu aucun blessé.

LE GÉNÉRAL LASALLE

Souvenir de la Grande-Armée. — Le meilleur cavalier de France. — Une carrière bien remplie.

On vient de rendre les plus grands honneurs aux restes du général Colinet de Lasalle, que sa famille a fait enlever du cimetière Saint-Marx, près de Vienne.

L'empereur d'Autriche avait lui-même ordonné cet enterrement, voulant rendre ainsi hommage à un homme, que l'on considère avec raison comme le modèle du véritable soldat.

En France, où l'on est bien trop porté à oublier les actes de nos gloires, on ignore probablement ce que fut le général Lasalle. Aussi nous croyons utile de rappeler le jugement porté sur lui par le général Brack, qui avait longtemps servi sous ses ordres. « On ne se fait pas Lasalle, dit-il; on naît Lasalle. Aux talents militaires, à la brillante valeur qui l'ont placé avec justice en tête de tous les généraux de cavalerie légère de l'Empire, le général Lasalle réunissait l'esprit le plus élevé, le plus gracieux, les manières les plus parfaites, les plus finement distinguées, l'instruction la plus facile et la plus variée; la nature, en se complaisant à perfectionner, à compléter cet exemple unique, l'avait si largement doté dans sa triple force morale, intellectuelle et physique, que Lasalle n'avait dans ses plaisirs que la surabondance, le luxe de cette force, et le cachet de bon goût et de la distinction était imprimé sur toutes ses actions, de telle nature qu'elles fussent. »

La Vie d'un cavalier

Colinet de Lasalle, devenu plus tard comte de l'Empire, avait une dot de cinquante mille livres de rente, avait quatorze ans quand éclata la Révolution de 1789. Fils d'un commissaire ordonnateur des guerres, issu d'une famille alliée à celle du maréchal Fabert, il figurait depuis trois ans sur les contrôles d'un régiment comme cadet.

En 1791, il obtenait le grade de sous-lieutenant au 2^e régiment de cavalerie, mais il le garda peu de temps et fut obligé, l'année suivante, de donner sa démission, pour se soustraire aux violences dont il était menacé.

Toutefois, au lieu d'émigrer, ainsi que tant d'autres, le jeune homme s'engagea comme simple soldat et sous un autre nom que le sien, dans le 23^e régiment de cavalerie.

Promu sous-officier en 1794, après une action d'éclat, il reprit son nom de famille, fut nommé lieutenant l'année suivante et choisi comme aide de camp par Kellermann, qui était un ami de son père et qui commandait alors l'armée des Alpes.

A partir de ce moment, Lasalle est de toutes les expéditions.

Il combat en Italie sous les ordres de Bonaparte, qui le nomme capitaine en 1796 et commandant en janvier 1797, après son escapade de Viennec. Il se distingue à Rivoli, au passage de la Piave, puis à celui du Tagliamento.

Il se rend ensuite en Égypte, où il contribue à la victoire des Pyramides; au combat de Salheyieh, il est désarmé, met pied à terre, ramasse son sabre et ralle ses Hussards avec lesquels il dispose d'un millier de mamelouks qui l'avaient enveloppé; à Bedemieh, il salue la vie du général Davoust.

Revenu en France avec Desaix, il guerroye de nouveau en Italie jusqu'en 1801, en qualité de colonel du 10^e régiment de Hussards, et reçoit comme armes d'honneur un sabre et une paire de pistolets, véritables armes parlantes car, dans les diverses affaires auxquelles il avait assisté, sept sabres et une paire de pistolets avaient été brisés entre ses mains.

Promu général de brigade au commencement de 1805, il prend le commandement des 5^e et 7^e régiments de Hussards, à la tête desquels il fait les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz.

En 1806, il commande le corps d'armée de Hohenlohe à Zehdenick, le fait capituler à Prenzlau, et s'empara de Stettin avec ses seuls Hussards, fait d'armes unique dans l'histoire qui lui vaut le grade de général de division à 31 ans.

En 1807, à Heilsberg, il préserve Murat d'une mort certaine.

Parti en Espagne après la paix de Tilsit, il se montre plein d'audace à Torquemada, à Medina del Rio-Seco, où il charge malgré Bessières, à Burgos, à Villarejo, à Medellín.

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 27 Septembre (29)

ABANDONNÉE!

PAR

Charles MÉROUVEL

Mlle DE ROYE-TRÉVILLE

Elle posa sa main sur celle du capitaine et, secouant sa tête pâle par le grand effort qu'elle venait de faire, elle murmura d'une voix éteinte qui alla au cœur du Breton : — Merci.

XIV

Le Cottage rose

Le lendemain, au point du jour, le capitaine Perros appela la jeune fille sur la passerelle pour qu'elle pût contempler le merveilleux spectacle qui s'offrait à elle.

A trois ou quatre milles une île enchantée semblait surgir du sein des eaux, comme dans un décor de féerie. A l'horizon, du côté du levant, une ligne de falaises sombres formait une limite à l'immensité verte de la mer.

— Où sommes-nous? demanda Germaine. — Ce que vous voyez là-bas, dit le Breton, c'est la terre que vous fûtes, là

France, les côtes de la Hague, les rochers de Jobourg et de Carterets. L'île ou nous abordons, c'est Jersey. Vous y serez aussi bien en sûreté qu'aux Indes ou au Japon. Qui donc pourrait vous y soupçonner? Vous éviterez ainsi les fatigues d'une traversée inutile.

C'était Jersey, en effet, rayonnante dans l'irradiation de l'aurore.

L'Hirondelle s'approcha encore d'un mille environ et se mit en panne.

Elle laissait sur sa droite la célèbre baie de Saint-Aubin au fond de laquelle s'élève Saint-Helier, la capitale de cette île normande dont les forteresses en ruines, imposantes encore, semblent menacer les côtes de la mère patrie qui les a bâties pour sa défense.

Le capitaine fit mettre un canot à la mer, et prenant Germaine à part :

— Laissez-vous guider, lui dit-il. Je me charge de tout. Nous cherchons la retraite et le mystère, nous allons les trouver.

A neuf heures, le canot entra dans la ravissante baie de Sainte-Brelade, ce coin délicieux qui fait songer au paradis terrestre.

Il était monté par quatre matelots. Perros amena à terre son domestique.

En débarquant, mademoiselle de Roye fut frappée pour la première fois d'un souvenir en apercevant Cyrille Tricquet.

Elle avait dû voir cette figure-là quelque part. Elle s'en croyait certaine. Mais où donc?

— Comment vous appelez-vous? lui demanda-t-elle.

— Tricquet, mademoiselle.

— Ce nom ne m'est pas inconnu. De quel pays êtes-vous?

— Du Perche, mademoiselle.

— Ah! il me semble que je vous ai déjà rencontrée.

Tricquet eut une idée confuse qu'il devait dissimuler sa liaison avec le baron de Brandes, s'il ne voulait perdre l'occasion de le servir contre les Beau-lieu.

— Ce serait hasardeux, car j'ai quitté le pays depuis bien des années, répondit-il, et je n'y connais plus personne.

— Vous n'y avez pas de parents?

— Aucun, mademoiselle.

— Vous n'y êtes jamais revenu?

— Un jour seulement, mais j'en suis reparti aussitôt.

— Il y a longtemps?

— Très longtemps, mademoiselle.

Germaine fut rassurée.

La pensée qu'elle avait auprès d'elle, alors qu'elle croyait être entourée d'étrangers, un homme qui pouvait retourner à son village et trahir son secret, lui causait un malaise indicible.

Elle ne tarda pas à oublier cet incident.

Le canot était amarré au fond de la baie de Sainte-Brelade sur un fond de sable fin.

Dans ce paysage étonnant, tout est véritablement enchanteur.

On ne sait à quelles expressions recourir pour peindre la grâce de cette verdure luxuriante, de ces rochers qu'on dirait dessinés par le crayon d'un artiste de génie, la beauté de la mer éclairée par les feux d'un splendide soleil d'été et la gaieté des maisons enfouies sous les feuillies des plantes grimpan-

tes plus rares, des glycines, des fuchsias et des roses qui montent jusqu'au faite des cheminées, les enlacent et leur donnent l'aspect de buissons de fleurs aériens.

— Serez-vous bien ici? demanda Perros à Germaine.

— Et merveilleux!

— Et quelle paix!

A part quelques voitures d'excursionnistes qui passent et ne s'arrêtent pas, les habitants de ce village dont on ne saurait trouver le pendant dans toute la Normandie, vivent sans bruit chez eux en soignant leurs jardins, en raccommodant leurs filets et leurs outils de pêche et ne s'occupent pas de leurs voisins, surtout quand ces voisins sont des étrangers établis dans quelque villa isolée pour un temps d'ordinaire assez court.

Le capitaine Perros était au courant des usages du pays.

En quelques instants, il eut découvert la maison qui convenait à la jeune fille.

C'était un joli cottage peint en rose tendre avec des volets vert cru, et, comme les autres, heureusement couvert d'un manteau de verdure qui débordait aux yeux l'absurde et clair badigeon cher aux anglais.

Ce cottage, assez confortablement meublé, était situé dans un enclos qui touche à la vieille église de Sainte-B

Retourné en Allemagne au commencement de 1898, il se conduisit héroïquement à Essling et à Raab; en fin, il s'apprêtait à conduire une dernière charge à Wagram, pour déterminer la retraite définitive de l'aile gauche ennemie repoussée par Masséna, quand un fantassin autrichien qui était étendu blessé à une quinzaine de pas, se relève, charge son fusil, ajuste et tue net ce jeune et brillant général qui comptait alors vingt-huit ans de service et seize campagnes.

Une bonne Réplique

Par les actions d'éclat de Lasalle, il en est que nous voudrions rappeler parce qu'elles donnent une idée très juste de ce qu'était l'officier français de cavalerie sous la République et sous l'Empire.

Un tigre à tête interrompu

Pendant le séjour de la division Masséna à Vicence, Lasalle, qui servait dans la cavalerie de cette division, était devenu l'amant de la marquise de Sali, l'une des femmes les plus réputées par son esprit et sa beauté, dont la passion pour le séduisant officier devint si ardente qu'elle s'empoisonna un jour, à la suite de la rupture de leurs relations.

L'armée française étant rentrée dans le quadrilatère, Lasalle prit le parti, certain soir, d'aller rendre visite à sa maîtresse. Il choisit, en conséquence, vingt-cinq hommes du 1er régiment de cavalerie, les rassembla à la nuit du jour, était le 17 décembre, passe avec eux sans être aperçu entre les vedettes ennemies, gagne les derrières de l'armée autrichienne qui n'était point naturellement point gardés, arrive à Vicence, cache son peloton et se rend chez la belle marquise.

Il y était à peine depuis deux heures, quand des coups de pistolet se font entendre. Lasalle rejoint ses compagnons, saute en selle et veut, pour retourner à son bivouac de Saint-Martin d'Albaro, reprendre les chemins qu'il avait suivis en venant.

Mais toutes les voies sont gardées. L'intrépide cavalier passe le Bachiglione à la nage, culbute les postes qu'il rencontre, les saute successivement, leur prend une dizaine de chevaux et arrive, enfin au milieu des trompes françaises sans avoir perdu un seul homme ni un seul cheval.

C'était jour de parade. L'officier passait la revue de la division Masséna. Quand il vit, au milieu de toute la division en grande tenue, l'uniforme quelque peu défraîchi de Lasalle qui était, au contraire, renommé pour son étonnement, il fut vivement surpris. Mais son étonnement devint de la stupeur lorsqu'il aperçut que le cheval monté par Lasalle était un cheval autrichien ramené de Vicence.

Les amours de Lasalle et de la marquise de Sali étaient connus de tout l'armée. Le but de la téméraire excursion du capitaine n'était point douteux. Mais l'officier avait fait preuve d'une hardiesse supérieure et rapportait au général en chef de précieux renseignements sur les positions des Autrichiens.

Loin de le punir de sa folle aventure, Bonaparte le nomma commandant, mit à profit les indications qui lui étaient apportées et gagna quelques jours plus tard la bataille de Rivoli, dans laquelle Lasalle se conduisit si bravement que le vainqueur lui attribua une double part dans la victoire.

La capitulation de Stettin

Un autre fait d'armes qu'il ne faut pas oublier s'est passé au lendemain des victoires d'Iéna et d'Auerstedt qui, remportées le 14 octobre 1806, ont mis en déroute les armées du roi de Prusse.

Mural poursuivit les débris des troupes battues. Lasalle tient la tête de l'avant garde de la cavalerie de la Grande-Armée avec sa brigade formée des 5^e et 7^e régiments de hussards.

Le 26, à Zehdenick, il chargea si impétueusement l'avant-garde prussienne, forte de 8.000 cavaliers, que ceux-ci sont en grande partie tués, pris ou atteints dans les rangs.

Le 28, c'est encore lui qui attaque si audacieusement le prince de Hohenlohe, à Brentzlow, que le général ennemi met hors les armes en rase campagne, avec 16.000 fantassins, 6 régiments de cavalerie, 64 pièces attelées et 45 drapeaux.

Enfin, il se présente avec un millier de cavaliers devant Stettin et, sur sa simple sommation, il obtient la capitulation du général de Bromberg, gouverneur militaire de cette place, qui se rend sans coup férir, avec six mille hommes de garnison, cent soixante pièces d'artillerie sur les remparts, des ouvrages défensifs en bon état et de grands magasins bien approvisionnés.

Quand Napoléon connut ce fait sans précédent, il nomma Lasalle général de division et écrivit à Mural :

« Si votre cavalerie légère prend ainsi des places fortes, il ne me reste plus qu'à licencier les troupes de génie et à faire fondre les grosses pièces de siège.

L'Attitude de la Chine

Londres, 26 septembre. Voici le résumé d'une communication du gouvernement chinois, remise hier au Foreign-office, datée de Pékin le 20 septembre.

Le gouvernement chinois informe le cabinet de Saint-James qu'il offre aux puissances européennes, en signe de paix, des compensations pécuniaires importantes pour la massacrés des Européens et le pillage de leurs propriétés.

Quatre meneurs ont été exécutés, deux ont été bannis. Cinq mandarins coupables de n'avoir pas réprimé immédiatement les désordres ont dû répondre devant l'empereur, qui les punira sévèrement.

que les bonnes relations avec les puissances européennes ne seront pas interrompues.

LE CZAR EN ALLEMAGNE

Berlin, 27 septembre.

Le czar et la czarine sont arrivés à la gare de Stettin. Il n'y a pas eu de réception officielle. Le czar est parvenu à la gare le prince Léopold en uniforme russe, la princesse vêtue de deuil, le gouverneur de la ville, le comte Reicheffen, le personnel de l'ambassade russe, moins le comte Schouvaloff, actuellement absent de Berlin.

Les augustes voyageurs ont pris le thé dans la salle des princes. Le service était fait par les chasseurs royaux prussiens. La table était garnie de la vaisselle plate royale.

Le couple impérial est reparti dix heures trois-quatre minutes pour Moscou, via Anagnino, par un train spécial composé de wagons-salons.

A la collation de czar dans la salle des princes, à l'arrivée du czar et de la czarine, le czar avait à sa droite le prince Léopold, à sa gauche la czarine, le prince Léopold et la grande-duchesse Xenia.

Le czar portait le costume de ville avec le grand schlieffen. Se trouvaient aussi à la gare les généraux Hanke et Wittich.

L'ORDRE DU SÉRAPHIN

Paris, 26 septembre.

Le prince Eugène de Suède ayant été nommé grand-croix de la Légion d'honneur, le roi Oscar a résolu, pour répondre à cette politesse, de faire remettre à M. Carnot les insignes de l'ordre des Séraphins.

Cet ordre est un des plus anciens qui soient. Il fut fondé en 1285 par Magnus IV pour conserver le souvenir du siège d'Upland, et reconstitué sur de nouvelles bases en 1748 par Frédéric I^{er}. Les chevaliers ne forment qu'une seule classe, et leur nombre est fixé à 25 parmi les sujets suédois et 8 pour les étrangers.

La réception des chevaliers se fit à Stockholm, dans l'église de Riddarholm, avec un grand cérémonial. Le récipiendaire jura de défendre au péril de sa vie les statuts de l'ordre, de nourrir par son bien le foi évangélique et la prospérité du royaume, de secourir les pauvres, les veuves et les orphelins.

Dans les grands jours, les chevaliers de l'ordre des Séraphins portent un costume particulier et ils ont une table que le roi en gardant la devise sur sa tête.

Les armes, la cheville, les neufs et le jour de la réception des chevaliers sont gravés dans l'église de Riddarholm sur des tables de cuivre. La croix de l'ordre, à quatre branches, est ornée de blanc et bordée d'or; sur chaque branche se trouve une croix de Jérusalem, dans les angles des têtes d'ange ailés. Le médaillon du million porte ces lettres sur un fond bleu : J H S (Jesus hominum salvator).

La croix se porte suspendue à un large ruban bleu, passé en écharpe de droite à gauche.

Intéressant de voir que les étrangers ne sont pas soumis à toutes les exigences des statuts et que M. Carnot ne sera pas obligé d'aller chercher ses insignes à Stockholm.

Dépêches Diverses

UN GENDARME ASSASSIN

Anancy, 26 septembre. Dans la nuit de jeudi à vendredi, un gendarme retraité habitant Thones, a tué sa femme et sa fille à coups de poignard et a étranglé son fils. Il s'est ensuite pendu dans le grenier de sa maison. On croit qu'il agit dans un accès de fièvre chaude.

INCENDIE D'UNE FORÊT

Hier soir, à huit heures, un violent incendie s'est déclaré dans un bois appartenant à la compagnie houillère. Le feu a pu être éteint en peu de temps. On est certain que cet incendie est dû à la culpabilité. La gendarmerie recherche le coupable.

LA GUERRE AUX MONSTRES MARINS

Toulon, 26 septembre. La guerre est déclarée aux monstres marins de la Méditerranée. M. Barbey vient d'autoriser les ateliers de pyrotechnie de Toulon à fabriquer des cartouches explosibles pour exterminer les marquoins et requins qui détruisent depuis quelque temps les filets de pêche et causent des préjudices considérables.

SCANDALE A LA COLONIE DE CITEAUX

Dijon, 26 septembre. La colonie de Citeaux, de scandaleuse mémoire, fermée il y a deux ans, à la suite de faits qui avaient amené dix religieux et leurs laïcs devant le cour d'assises de la Côte-d'Or pour attentat à la pudeur, est de nouveau ouverte et marche plus qu'auparavant.

Les enfants sont maintenant confiés à des sœurs; mais dans le personnel enseignant se sont glissés quelques ecclésiastiques, parmi lesquels un prêtre recommandé par un prélat des Basses-Alpes, qui vient de prendre la fuite après s'être livré à des attentats obscènes sur cinq petits garçons.

La gendarmerie de Nuits s'est transportée aujourd'hui à Citeaux, pour faire une enquête sur ce nouveau scandale.

UNE GRÈVE D'APPRENTIS

Paris, 26 septembre. Les apprentis de l'imprimerie Plon se sont mis en grève dans l'après-midi d'hier. Soixante d'entre eux âgés de quatorze à seize ans, ont subitement quitté le travail, réclamant une augmentation d'un sou par heure.

Une lettre collective adressée ces jours derniers au patron étant restée sans réponse, les petits grévistes ont délégué un des leurs auprès de M. Plon, qui a nettement refusé d'accéder à leur demande, estimant exagérée leur prétention d'un sou d'augmentation.

HORRIBLE ASSASSINAT

Deux ennemis. — Horribles détails. — Pontoise, 26 septembre.

Une scène horrible s'est passée hier, vers 2 heures 1/2 de l'après-midi, à Noisy-sur-Oise, dans la rue des Veaux.

Un cultivateur nommé Gisclon, âgé de soixante-trois ans, a tué à coups de couteur le sieur Goux. Le meurtre a eu lieu en bonnet de nuit. On ne sait pas encore la cause de cette discussion des plus vives, occasionnée par des affaires de famille.

Gisclon et Goux, qui ont le même âge et exercent la même profession, vivaient depuis fort longtemps dans une intimité profonde. S'étant rencontrés dans la rue des Veaux, une dispute éclata.

Gisclon, qui portait aux champs, une brette sur son épaule, s'empara de son instrument et se mit à frapper le malheureux Goux avec un tel acharnement, que ce dernier eut bientôt le crâne dans un état effrayant.

Les constatations médicales établissent qu'il a dû succomber au premier coup qu'il a reçu. Tout le côté droit de la tête ne forme plus qu'une bouillie sanglante et horrible à voir.

L'endroit de la rue où a eu lieu le crime était semé de débris sanglants. La cervelle avait jailli sur l'herbe et jusque sur un mur qui longe le chemin.

Après avoir accompli son crime, Gisclon a pris la fuite dans la direction de Beaumont-sur-Oise. Le gendarme de Luzarches, a prévenu télégraphiquement le parquet de Pontoise et a transmis le signalement de Gisclon aux brigades voisines.

Le meurtrier n'a pas encore été arrêté.

ÉTRANGER

Explosion d'un canon Krupp. — Christiania, 26 septembre.

Un canon fabriqué par l'usine Krupp a fait explosion à Carjohansboen. La poudre avait aussi été livrée par la maison Krupp, qui avait elle-même indiqué la quantité qu'il fallait en employer.

Un artilleur a été tué, un officier blessé.

Le parti libéral anglais. — Londres, 26 septembre.

Sir William Harcourt, dans un discours prononcé hier soir, a affirmé que la question du home rule repose sur des bases de plus en plus solides.

On obtiendra le home rule par la raison et la justice du peuple anglais; il ne cédera jamais par la force ni par la peur.

Quant au parti libéral unioniste, on pourra dire ainsi qu'il est épuisé. « C'est un parti mort, parce que M. Gladstone est vivant. » L'orateur ne doute pas du triomphe éventuel de M. Gladstone.

Le Daily News ne doute pas du triomphe des gladstoniens en province. Les élections du morning post ont été, lors même que les gladstoniens obtiendraient la majorité, le grand âge de M. Gladstone ne lui permettrait pas de diriger activement les affaires de son parti.

Ce journal croit que cette tâche reviendrait à sir William Harcourt.

Sur le discours de ce dernier sur la question irlandaise, le Times dit que l'accord n'existe pas sur la question parmi les sections du parti libéral.

AFFAIRE VACARESCO

Paris, 26 septembre.

M. Kretzulesco, ancien président du conseil des ministres et ancien président du sénat de Roumanie, est arrivé hier à Paris, venant de Roulaque, où il vient de passer deux mois avec sa famille. Vétéran de la politique, ayant occupé les plus hautes situations de son pays, ami personnel de la famille royale, M. Kretzulesco est incontestablement l'un des hommes qui connaissent le mieux les choses de Roumanie, et alors même qu'elles ne touchent que de loin à la politique, sont le plus à même d'en parler.

Un des rédacteurs de l'agence Dalziel s'est présenté hier matin chez l'ancien président du conseil et lui a prié de bien vouloir lui donner son avis sur l'affaire Vacaresco et sur les conséquences qu'elle peut avoir.

« Je suis absent de mon pays depuis bientôt trois mois et je n'ai point suivi cette malheureuse affaire d'aussi près que je l'aurais voulu. Toutefois, si, au moment où on a commencé à en parler, je m'étais trouvé à Bucharest, je me serais rendu chez tous les directeurs de journaux pour les prier de m'en rien dire.

L'amitié de la reine pour M^{lle} Vacaresco a paru excessive à quelques-uns. Il est juste de tenir compte de la façon dont elle s'est établie. La reine, vous la savez, c'est toujours beaucoup occupé de littérature, souvent elle allait jusqu'à passer ses nuits à écrire. C'est ainsi que sa santé s'altéra.

L'ambitieuse demoiselle d'honneur aida la reine dans ses travaux littéraires et conquit ainsi son amitié. Elle devint bientôt sa compagne inséparable et en profita d'abord pour faire nommer son père ministre à Rome... et plus tard, enhardi par ce premier succès, pour aspirer à une alliance royale.

Or, si le prince héritier s'est laissé séduire un instant par les charmes de M^{lle} Vacaresco, on ne doit pas se laisser aller à qu'un caprice de jeune homme.

D'ailleurs, jamais le roi ne permettra une telle union, et le roi y consentirait, que la nation tout entière s'y opposerait.

Roumanie a fait appel à une dynastie étrangère pour mettre un terme aux compétitions des grandes familles du pays, qui toutes prétendaient au trône. Si le prince héritier épousait une roumaine, les discordes d'autrefois recommenceraient de plus belle. De plus, il est des roumains qui avaient de meilleurs titres à l'alliance royale que M^{lle} Vacaresco.

Ce mariage ne se fera donc pas. On a prétendu que si le ministre de Roumanie à Rome était appelé par son gouvernement, M^{lle} Vacaresco n'hésiterait pas à publier des Souvenirs qui pourraient causer quelques ennuis à la famille royale.

Il y a tout longtemps que les projets du roi à l'égard de M. Vacaresco, mais il serait rappelé que je n'en serais pas surpris... et personne en Roumanie ne blâmera cette mesure. Il n'avait du son poste qu'une influence qu'exercerait sa fille sur la reine...

Cette influence perdue, il ne devra pas s'attarder de s'en vanter les effets.

Quant aux Souvenirs de M^{lle} Vacaresco, elle peut les publier en Roumanie, chacun ne les considérera, et avec raison, que comme des racontars. La reine est aujourd'hui à jamais séparée de son ancienne demoiselle d'honneur qui, j'en suis persuadé, est heureuse de tout le bruit qu'elle a fait. Elle est aujourd'hui célèbre.

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Arrestations. — La police de Villefranche a arrêté hier soir, et ce matin à quatre heures, plusieurs individus cachés dans la paille d'une remise, route de Riottier, et qui, n'ayant pu justifier de leurs moyens d'existence, ont été écroués à la chambre de sûreté, en attendant des renseignements sur leur compte.

Un nommé Ugnot, âgé de 44 ans, repris de justice, a été incarcéré pour mendicité avec menaces.

M. Briotret, commissaire de police, a fait également arrêter, hier soir, à 6 h. 1/2, à la gare, au moment où il descendait du train, le nommé Louis Dupouirou, âgé de 53 ans, horloger, rue Etienne Poullet, à Villefranche; ce fait individu a qui on remettrait des montres à réparer, ne se pressait point pour les rendre, et répondait invariablement à ses

Prud'hommes, tout le monde a pu se rendre compte des immenses services rendus par le tribunal arbitral qui n'a jamais cessé de mettre en pratique cette belle devise : concilier, concilier.

Les électeurs se rendront au scrutin en nombre et sans abstention en votant pour les candidats sortants, montrant ainsi qu'ils ont loyalement rempli leur mandat et ont toujours leur confiance.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Election d'un maire. — M. Leconte Léon, conseiller général, a été élu maire de la commune de Mesvres, en remplacement de M. Abord, démissionnaire.

— Nomination. — Par arrêté de M. Leconte Léon, brigadier à l'octroi de Mâcon, a été nommé receveur; M. Jay, proposé de l'octroi a été nommé brigadier; M. Boulay a été nommé proposé en remplacement de M. Jay.

Par arrêté du 23 courant, M. Tronche, ex-surintendant de direction, domicilié à Dureux (Aveyron), est nommé commis des contributions indirectes à Mâcon, en remplacement de M. Mermel-Laudroz, nommé démissionnaire à Bar-le-Duc (Meuse).

— Par décret en date du 21 courant : M. Antoine Pigearet, conducteur des ponts et chaussées, à Chalou, et Henri Rudher, conducteur des ponts et chaussées dans la même ville, ont été nommés adjoints de 2^e classe dans le corps territorial de génie.

M. François-Antoine Bortéau, conducteur des ponts-et-chaussées, à Autun, a été nommé adjoint de 3^e classe, dans le même corps.

Bâtiments civils. — Le conseil départemental des bâtiments civils, se réunira demain lundi, 28 courant, dans l'après-midi, à la préfecture.

Saint-Sorlin. — Fête des greffeurs. — Aujourd'hui dimanche 27 courant, les greffeurs de la commune de Saint-Sorlin, célébreront une fête.

A une heure, banquet chez M. Bignot. A 7 heures du soir, retraite aux flambeaux et, à la suite grand bal chez M. Michel, hôtel du Commerce.

Chuny. — Conseil municipal. — Le conseil municipal de Chuny est convoqué pour aujourd'hui dimanche 27 septembre, à neuf heures du matin.

LOIRE

Saint-Etienne. — M. Jules Roche à Saint-Etienne. — M. Jules Roche, ministre du commerce, viendra à Saint-Etienne les 40 et 41 octobre, présider la distribution des récompenses de l'Exposition.

Voici le programme des fêtes qui auront lieu à cette occasion. Samedi 10 octobre, à midi, déjeuner offert par M. le préfet à M. Jules Roche, à la préfecture.

Le soir, visite à plusieurs de nos grands établissements industriels. A sept heures, dîner offert par la municipalité et la chambre de commerce, dans la grande salle du Musée.

Dimanche 11 octobre, à midi, déjeuner offert par la municipalité, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Roanne. — Société de tir. — Les membres du conseil d'administration de la société de tir du 40^e territorial ont l'honneur d'informer les sociétaires que la dernière séance de tir aura lieu dimanche 27 courant.

Les retardataires sont priés d'y achever leurs tirs. Les concours de fin d'année commencent le dimanche 4 octobre, pour se continuer le dimanche 11, jusqu'à 3 heures du soir.

L'Exposition des nombreux et beaux prix distribués cette année sera faite dans la vitrine de la maison Palet, rue du Collège, 14.

Vol avec effraction. — Cette nuit encore, des voleurs ont pénétré chez MM. Bessey et Co en fracturant le volet et en coupant un carreau de vitre du bureau.

Une fois dans le bureau, ils ont, au moyen d'un ciseau, ouvert les tiroirs du secrétaire et ont pris dans l'un d'eux une somme de 54 fr.

Rive-de-Gier. — Accident de voiture. — Hier, vers 5 heures de l'après-midi, le domestique de M. Dutrieu était descendu de sa voiture devant M. Savariaud, horloger, quand soudain son cheval s'est emballé en montant la rue des Verchères; le tramway venant de Saint-Chamond descendait alors ladite rue.

Heureusement que le mécanicien s'était aperçu de l'allure de l'animal et a arrêté son convoi, mais pas assez tôt pour que le cheval ne vint donner dans la machine, qui a brisé une partie du véhicule et enlevé les harnais.

ISÈRE

Vienne. — Vol. — La nuit dernière, des voleurs se sont introduits dans la boutique de M. Mouton, boucher, rue d'Avignon. Ils ont fracturé le tiroir du comptoir dans lequel était renfermée une somme d'environ 80 francs.

Foire de Vienne. — La foire de Saint-Michel, une des plus grandes foires de Vienne aura lieu, comme les années précédentes, le mercredi 30 courant.

Concours de tir du 100^e territorial. — Aujourd'hui et demain le 5^e et 6^e séances du concours annuel. Le tir aura lieu de 8 heures du matin à midi et de 1 h. 1/2 à 5 heures du soir.

Grave accident de voiture. — M. Petit, du Champ-de-Mars, ramenait hier soir, à 8 heures, de Reventin, M. Malacourt, directeur d'assurances dans notre ville, et les deux filles de ce dernier, lorsqu'arrivé aux deux tiers de la descente du Grand-Parvé, le cheval, un peu emballé, fit un écart et précipita tous les voyageurs et la voiture sur le bord de la route.

M. Petit, voulant conjurer un malheur, bondit au même instant sur le bras du véhicule pour arrêter son cheval, mais il fut entraîné sous lui et gravement contusionné.

M^{lle} Malacourt a été relevée avec une blessure légère à l'épaule droite. Quant à sa sœur, elle n'a eu aucun mal.

La Jeune Armée. — La Jeune Armée, de nos sociétés de secours mutuels les plus florissantes, fera aujourd'hui dimanche, à deux heures du soir, sa deuxième sortie, votée dans sa dernière réunion générale.

Elle partira de la place de l'Hôtel-de-Ville pour se rendre au Poirier-Sans-Pareil, où un dîner sera servi par M. Démission, restaurateur.

DRÔME

Romans. — Tentative de suicide. — La femme d'un ancien agent de police, âgée de 36 ans environ, a cherché à se donner la mort en se couchant sur les rails du chemin de fer, au passage Grénuisieux. Le train lui a coupé les deux pieds. M. le docteur Z... a fait conduire cette malheureuse à l'hôpital.

Un enfant noyé. — Hier, à 5 heures du soir, le petit Félix Azerou, âgé de 8 ans, s'est noyé dans l'Isère. Son corps n'a pas été retrouvé.

Candidats Prud'hommes. — Voici la liste des candidats pour l'élection au conseil des Prud'hommes qui a lieu aujourd'hui :

Candidats patrons. — 1^{re} catégorie pour six ans : M. Gombard, cons. sort., Rié, cons. sort. — 2^e catégorie pour six ans : M. Gombard, cons. sort., Rié, cons. sort.

Candidats ouvriers. — 1^{re} catégorie pour six ans : MM. Gombard, cons. sort., vice-président; Deys, cons. sort. — 2^e catégorie pour six ans : M. Gauthier, cons. sort. — 3^e catégorie pour trois ans : M. Ferdinand Cobet, maçon.

Depuis le fonctionnement du Conseil des

Prud'hommes, tout le monde a pu se rendre compte des immenses services rendus par le tribunal arbitral qui n'a jamais cessé de mettre en pratique cette belle devise : concilier, concilier.

Les électeurs se rendront au scrutin en nombre et sans abstention en votant pour les candidats sortants, montrant ainsi qu'ils ont loyalement rempli leur mandat et ont toujours leur confiance.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — Election d'un maire. — M. Leconte Léon, conseiller général, a été élu maire de la commune de Mesvres, en remplacement de M. Abord, démissionnaire.

— Nomination. — Par arrêté de M. Leconte Léon, brigadier à l'octroi de Mâcon, a été nommé receveur; M. Jay, proposé de l'octroi a été nommé brigadier; M. Boulay a été nommé proposé en remplacement de M. Jay.

Par arrêté du 23 courant, M. Tronche, ex-surintendant de direction, domicilié à Dureux (Aveyron), est nommé commis des contributions indirectes à Mâcon, en remplacement de M. Mermel-Laudroz, nommé démissionnaire à Bar-le-Duc (Meuse).

— Par décret en date du 21 courant : M. Antoine Pigearet, conducteur des ponts et chaussées, à Chalou, et Henri Rudher, conducteur des ponts et chaussées dans la même ville, ont été nommés adjoints de 2^e classe dans le corps territorial de génie.

M. François-Antoine Bortéau, conducteur des ponts-et-chaussées, à Autun, a été nommé adjoint de 3^e classe, dans le même corps.

Bâtiments civils. — Le conseil départemental des bâtiments civils, se réunira demain lundi, 28 courant, dans l'après-midi, à la préfecture.

Saint-Sorlin. — Fête des greffeurs. — Aujourd'hui dimanche 27 courant, les greffeurs de la commune de Saint-Sorlin, célébreront une fête.

A une heure, banquet chez M. Bignot. A 7 heures du soir, retraite aux flambeaux et, à la suite grand bal chez M. Michel, hôtel du Commerce.

Chuny. — Conseil municipal. — Le conseil municipal de Chuny est convoqué pour aujourd'hui dimanche 27 septembre, à neuf heures du matin.

Les Scandales de Saint-Etienne

St-Etienne, 26 septembre. Tandis que l'affaire des ouvriers sans travail est définitivement soumise à la justice, celle des titckers du pavillon des Beaux-Arts vient d'être tranchée dans une nouvelle séance.

En effet, la commission qui avait interrogé, jeudi, les employés incriminés, ainsi que les agents qui avaient signalé les faits, n'avait pas cru devoir prendre une résolution et avait convoqué, hier, le Conseil municipal en séance privée pour statuer définitivement.

Après avoir discuté pendant deux heures, il s'est arrêté à la seule solution logique, celle de soumettre au parquet le rapport des agents de police et d'attendre le résultat de l'instruction ouverte pour statuer sur le cas des employés visés et les révoquer, si leur culpabilité est établie.

LES OUVRIERS SANS TRAVAIL

Nous recevons de l'administration de la Bourse du Travail de Saint-Etienne la protestation suivante :

Monsieur le rédacteur, En réponse à des allégations mensongères parues dans divers journaux et dirigées contre la Bourse du Travail, nous venons vous demander l'insertion de la rectification suivante :

Il n'y a rien de commun entre la Bourse du Travail et la commission de répartition des fonds aux ouvriers sans travail, parmi lesquels seraient les auteurs présumés des détournements. Il est nécessaire que le public sache bien, afin de détruire toutes les confusions que les articles qui ont été publiés ont pu établir. Et, à seule fin qu'il ne puisse rester

ETAT-CIVIL DE LYON

INUMMATIONS. — Néant. Deuxième arrondissement. — Veuve Gauthier...

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with columns for various silk types (Organs, Trames, Grèges, etc.) and their corresponding prices.

BOURSE DE LYON

Table of stock market data for Lyon, including various bonds and shares.

BOURSE DE PARIS

Table of stock market data for Paris, including various bonds and shares.

APRÈS BOURSE

Table of market data after the closing bell in Paris.

REVUE DES MARCHÉS

Textual review of market conditions, mentioning grain, flour, and other commodities.

ON OFFRE

Advertisement for a family pension or annuity, mentioning 'pension de famille avec chambre indépendante'.

Advertisement for Vermorel Pressoirs, featuring an illustration of a press and text describing the product.

Advertisement for 'RETRAITE DE 400 FRANCS PAR AN' by Société Mutuelle de Prévoyance.

Advertisement for 'PASSE-TEMPS' journal, including details about its content and price.

Advertisement for 'PILULES Des Alpes', describing their medicinal benefits.

Advertisement for 'UNE DAME SEULE' offering a room for rent.

Advertisement for 'VIGNES AMÉRICAINES' with an illustration of a vine.

Advertisement for 'EAU DE TOILETTE' with an illustration of a perfume bottle.

Large advertisement for 'ARÈNES LYONNAISES' featuring bullfighting events and a quadrille.

Advertisement for 'PAPIERS PEINTS' by Meysonnier.

Advertisement for 'PAIN DE GLUTEN' by Maison Guy.

Advertisement for 'ACCOCHEUSE' by M^{me} Veuve Yvernat.

Advertisement for 'ON TROUVE A l'Agence Victor FOURNIER' listing various bonds.

Advertisement for 'SPECIALITÉS D'APPAREILS PERFECTIONNÉS' by J. Colombier Fils.

Large advertisement for 'L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER' and 'LE WAGON'.

Advertisement for '6 MILLIONS HYPOTHÈQUE' and 'Le Régénérateur' fertilizer.

Advertisement for 'AGENCE FOURNIER' and 'Publicité sous toutes ses formes'.

Continuation of the 'Pilleur d'Épaves' story, first part.

Continuation of the 'Pilleur d'Épaves' story, second part.

Continuation of the 'Pilleur d'Épaves' story, third part.